

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU COMITE LOCAL DE CONCERTATION  
DU PROGRAMME LIFE PAPL DE LA RADE DE BREST DU 30 JUIN 2015  
Salle B30 de l'Hôtel de la Métropole**

Francis Grosjean accueille et remercie les participants. Il présente les personnes excusées et propose un tour de table.

Florence Sénéchal prend la parole pour présenter l'ordre du jour ainsi que les deux intervenantes Maud Bernard de l'IUEM et Agathe Larzilliere du PNRA qui présenteront les habitats champs de blocs, herbiers et maërl.

### **1. Rappel du programme**

Les grands objectifs et le cadre du programme LIFE sont rappelés.

### **2. Bilan des actions du 1<sup>er</sup> semestre et suites pour l'année 2015**

Florence Sénéchal présente les actions entreprises au cours de ces six premiers mois et les suites à venir.

#### **2.1. Les comptages**

Sur les six comptages prévus en 2015, trois ont déjà été menés, dont un comptage national.

Les résultats de ces trois premiers comptages sont présentés sous forme de carte sur laquelle figure un encart indiquant les résultats d'un comptage réalisé en 2014 à une date proche.

Il est noté que tous les comptages réalisés en 2015 donnent des résultats de fréquentation très nettement supérieurs à ceux de 2014. Le nombre de pêcheurs à pied comptés étant quasiment multiplié par deux à chaque fois.

Les participants souhaitent pouvoir disposer des résultats de comptage sur les autres sites du programme LIFE PAPL.

Cette situation révèle, sans doute, l'influence de la couverture médiatique réalisée sur cette année exceptionnelle en terme de coefficient et notamment la « marée du siècle ».

Monsieur Davaine rapporte que le syndicat d'initiative a proposé une activité de découverte de la pêche à pied à laquelle ont participé 50 personnes. Il précise que les pêcheurs à pied sont surtout des locaux.

Monsieur Lars remarque que le public (les pêcheurs à pied) a changé, il est moins initié et plus récréatif.

Il y a par ailleurs, plus de personnes venant de « l'extérieur » et moins de pêcheurs locaux. Il pense que la population va moins à la pêche par rapport à il y a plusieurs années, où l'on pratiquait des pêches plus compliquées (palourdes, pétoncles), alors, que maintenant, les pêcheurs pratiquent des pêches plus faciles (huitres).

Monsieur Lars remarque qu'il s'attendait à une fréquentation plus importante dans le sud de la rade.

Agathe Larzilliere intervient pour préciser qu'il est difficile de stationner sur ce littoral et qu'il y a peu d'accès à la mer.

Monsieur Davaine indique qu'il y a toujours du monde le long de l'île Longue, les pêches sont peu importantes mais toujours diversifiées. Les pêcheurs disent connaître la réglementation.

Il est proposé de faire des informations via la presse avant la réalisation de marées de comptages, d'enquêtes ou de sensibilisation.

## 2.2. Les enquêtes

Neuf marées d'enquêtes sont prévues au cours de l'année, quatre ont déjà été menées. Il ressort de celles-ci des retours de pêcheurs à pied déjà enquêtés, un certain agacement pour certains d'entre eux.

Monsieur Davaine rapporte qu'il existe une crainte, de certains pratiquants, que ce programme LIPE PAPL n'entraîne une nouvelle réglementation sur la pêche à pied.

Monsieur Paugam évoque également la crainte de la mise en place d'un permis pour la pratique de la pêche à pied.

Monsieur Bleuzen précise qu'il existe déjà une déclaration pour la pêche maritime de loisir. [Charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco responsable : [www.developpement-durable.gouv.fr/declarez-pechez-html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/declarez-pechez-html)].

Il a été rapporté par un bénévole, que certains pêcheurs à pied associent les contrôles de gendarmerie au programme LIFE PAPL. En effet les actions du programme et les contrôles se déroulant aux mêmes conditions de marées.

L'échange se poursuit sur les difficultés rencontrées lors des dernières marées d'enquête, où certains pêcheurs avaient mal réagis.

Une discussion s'engage pour savoir s'il serait possible de changer les lieux d'enquête, alors que l'idée est d'estimer sur la durée du programme LIFE (2013-2017) les changements de pratiques des pêcheurs à pied.

Régine Daras fait remarquer que le délai trop court ne permet pas de changer les pratiques, et donc qu'il n'est pas possible de mesurer les changements, y compris pour les habitats.

Il est proposé de répartir les enquêtes sur d'autres sites et de conserver le minimum sur les microsites de Kéraliou et Pen a Lan.

Il est demandé de pouvoir mettre à disposition les premiers résultats des enquêtes pour les enquêteurs.

### 2.3. La sensibilisation

Florence Sénéchal rappelle les outils disponibles sur la thématique ; elle présente ensuite le calendrier des marées de sensibilisation et fait un point sur les premiers résultats 2015 et en particulier sur un stand réalisé pour la marée du siècle le week-end des 20 et 21 mars.

Concernant la réglette, il est indiqué que celle-ci doit être de nouveau éditée (fin de stock) et à cette occasion, quelques corrections vont être apportées :

- . « Soulevez les pierres, ne les retournez pas et posez les délicatement. »
- . Ajout d'une ligne : « respectez les concessions conchylicoles ».
- . Remplacement de la phrase « respectez les herbiers de zostère » par « il est interdit de pêcher dans les herbiers de zostère ».

### 3. Les panneaux

Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises au cours de ce premier semestre pour réfléchir au contenu des panneaux d'information sur site.

Le panneau initial proposé dans le cadre du programme LIFE a servi de base pour élaborer des propositions.

Il en ressort deux hypothèses, reprenant les mêmes contenus, mais les organisant différemment : le bandeau présentant les principales espèces pêchées en rade se positionnant plus ou moins dans le panneau.

Le contenu figurant dans ces propositions est considéré comme quasiment exhaustif ; il pourra être retravaillé et réduit selon les disponibilités de l'affichage local (place disponible, panneaux existants...). Toutefois, le contenu n'est pas totalement abouti, notamment concernant l'insertion de textes en breton.

Il a été également présenté un travail réalisé dans les Côtes d'Armor où, en plus des informations du nom, de la taille, des quantités et périodes, ont été ajoutés des pictogrammes représentant les outils autorisés.

Cette dernière proposition est acceptée par les participants.

*Ci-joint, les panneaux présentés en séance.*

Une discussion s'engage sur l'adaptation des messages aux sites (par exemple, présence d'herbiers ou d'oiseaux) et notamment en présence d'habitats plus sensibles.

Il est convenu que les informations détaillées ou spécifiques à un habitat feront l'objet d'un autre panneau (exemple, St Jacut de la mer, qui prépare un panneau sur les herbiers de zostères) ou pourront être reportées au verso du panneau pêche à pied.

Pour déterminer le nombre et les lieux d'implantation des panneaux, il est nécessaire de recenser l'ensemble des points d'accès aux sites de pêche à pied en rade de Brest. Ce travail, en cours d'élaboration, est réalisé par Brest métropole qui sollicitera les différents partenaires locaux.

#### **4. Formation des médiateurs de l'estran**

Le groupe de travail sur la formation des médiateurs s'est réuni pour évoquer le contenu et les modalités d'intervention.

Un premier contact auprès des offices de tourisme doit s'effectuer au cours des mois prochains, puis des journées de formation seront proposées à l'automne.

#### **5. Présentations des habitats champs de blocs, herbiers et maërl.**

Après un bref rappel des événements à venir pour les six prochains mois, la parole est donnée successivement à Maud Bernard de l'IUEM pour présenter l'habitat champ de blocs et son suivi écologique dans le cadre du programme LIFE PAPL ; puis à Agathe Larzilliere du PNRA pour présenter les herbiers de zostères et bancs de maërl.

*Ci-joint, les présentations.*

En conclusion, Monsieur Grosjean remercie tous les participants. Il précise qu'il faudra revenir sur les derniers thèmes abordés (habitats) et qu'il faut poursuivre le travail de sensibilisation.